



Les contes du samedi soir

le samedi 4 février à 18 h • Salle Prigent - Ti an Holl

Pour la dernière soirée conte de la saison 2011-2012, l'O.C.M. invite la conteuse **Anne Delenn** qui présentera son spectacle "contes dans la marmite et le chaudron", la première partie du spectacle sera assurée par **Jocelyne Moreau**, conteuse de Tréduder.

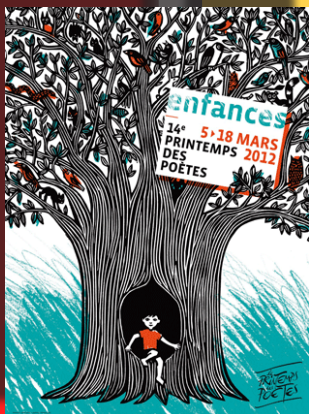
Anne delenn raconte pour tous : enfants, adolescents et adultes et toutes les histoires ont un point commun : "la marmite !" Attention au temps de cuisson et surtout, surtout, avant de mettre le doigt dans la soupe, vous tournez sept fois la louche, car il y a des potions auxquelles il vaut mieux ne pas goûter !



Ces contes viennent du monde entier ou de son imaginaire, et elle affectionne particulièrement les mythes (souvent nordiques, celtes et grecs).

Une soupe sera servie à la fin du spectacle.

entrée 5 € / 3€



Printemps des Poètes - concours

le samedi 11 février • Ti an Holl & Médiathèque

Si vous souhaitez participer à la nouvelle édition du printemps des poètes, vous avez jusqu'au 11 février pour nous faire parvenir votre poème, 3 catégories : jeune, adulte ou groupe. En français ou en breton (avec traduction), sur une feuille A4. Le thème cette année est : **"Enfances"**.

Les résultats seront annoncés le 15 mars, Espace Culturel an Dour Meur.

Afin d'enrichir notre matériel de présentation d'œuvres, nous sommes à la recherche de portes **iso planes**. Si vous en avez, nous serons ravis de vous en débarrasser.

Merci de nous contacter au 02 96 35 06 28.

L'Office Culturel Municipal recense toutes les personnes possédant **une clé de Ti an Holl**.

Si vous en avez une, merci de vous faire connaître auprès de Sylvie, à l'accueil de Ti an Holl au 02 96 35 06 28.

Changement de tarification de l'espace CyberCommune. Désormais, pour 200 minutes de connection internet, il ne vous en coûtera plus que 3 € (au lieu de 3,25 ; enfin une chose qui baisse).

Les **demandeurs d'emploi pourront bénéficier de la gratuité (200 minutes) une fois par mois**, ainsi que leurs impressions de CV et de demande d'emploi.

L'Office Culturel continue ainsi sa mission d'aide à la population.